



Communiqué de presse
3 juin 2021

Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage !

Le tour de France de l'apprentissage du FIPHFP continue et fait étape en Hauts-de-France

En 2020, le FIPHFP célébrait le 15^e anniversaire de sa création, dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. L'occasion de marquer cette date anniversaire, et également les avancées réalisées ces 15 dernières années au sein des trois Fonctions publiques.

L'apprentissage : un dispositif tremplin pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le FIPHFP a souhaité marquer 2020 et 2021 du sceau de l'apprentissage en organisant un tour de France des régions autour de cette thématique. Intitulé "**Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage**", ce cycle d'événements fait étape dans toutes les régions. Le principe de ce temps fort est de s'adresser aux employeurs publics, directeurs de CFA, référents handicap et acteurs locaux de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le but de faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap.

L'accessibilité, l'inclusion, les référents handicap : 3 sujets au cœur des échanges

L'objectif principal du dispositif "**Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage**" est de mettre en lumière le véritable tremplin qu'est l'apprentissage pour l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à des témoignages inspirants, des exemples de parcours réussis, des informations sur les aides et dispositifs, ou encore des partages de bonnes pratiques.

Articulés autour de la thématique principale "*Comment faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap ?*", trois sujets centraux sont inscrits au programme des échanges :

- L'accessibilité universelle des CFA
- L'apprentissage comme facteur d'inclusion
- Le rôle des référents handicap

Des événements enrichis par la présence des acteurs locaux

Après des étapes riches et concluantes en Occitanie (retrouvez la visioconférence complète [ici](#)), en Centre-Val de Loire, en Bretagne, en Grand-Est, en Pays de la Loire, en Corse, en Normandie et en Auvergne-Rhône-Alpes, le FIPHFP et ses partenaires donnent rendez-vous aux acteurs de la région Hauts-de-France le 11 juin 2021. Malgré le contexte sanitaire, le Fonds entend plus que jamais poursuivre sa mobilisation sur les territoires et continuer sa lutte en faveur de l'égalité des chances.

L'événement se déroulera en semi-présentiel dans les locaux de la Préfecture.

Hauts-de-France - le 11 juin de 9h30 à 14h00 en présence de Michel Lalande, Préfet de la Région Hauts-de-France et Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP.

Découvrez le programme détaillé [en pièce jointe](#).

Inscriptions via [le lien suivant](#)

Les étapes à venir

Le Tour de France “**Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage**” se poursuivra tout au long de l'année 2021, avec des adaptations suivant l'évolution du contexte sanitaire.

Les prochains rendez-vous ?

- Le 25 juin 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- En septembre 2021 en Île-de-France ;
- Date à venir aux Antilles-Guyane (Fort-De-France) ;
- En octobre à la Réunion (Saint-Denis) ;
- Date à venir en Bourgogne-Franche-Comté ;
- Date à venir en Nouvelle-Aquitaine.

À propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : “il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget” (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr

Suivez le FIPHFP sur Twitter [@FIPHFP](#) et sur [LinkedIn](#)

Contact presse

Léa Valleix - lea.valleix@tbwa-corporate.com - 06 30 69 50 16